

Décision

Générale

colonial

Décision n° 428bis-218-1914 Mutation.

n° 428bis-218-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
1 décembre 1914

Numéro JO
n° 218 du 31/12/1914

Date du numéro
31 décembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du même jour, Mr. Guy de Nas de Tourris, dactylographe au Secrétariat Général a été appelé à continuer ses services au Gouvernement, en remplacement de Mme Durand; Mademoiselle Marcelle de Nas de Tourris a été nommée, à titre temporaire, dactylographe au Secrétariat Général, en remplacement de M. Guy de Nas de Tourris, avec droit en cette qualité, à une solde mensuelle de 180 fis, ainsi qu'à l'indemnité de cherté de vivres accordée aux agents auxiliaires.